

Ecrit par le 10 avril 2025

Alerte pollution en Vaucluse le jour du passage de la flamme olympique

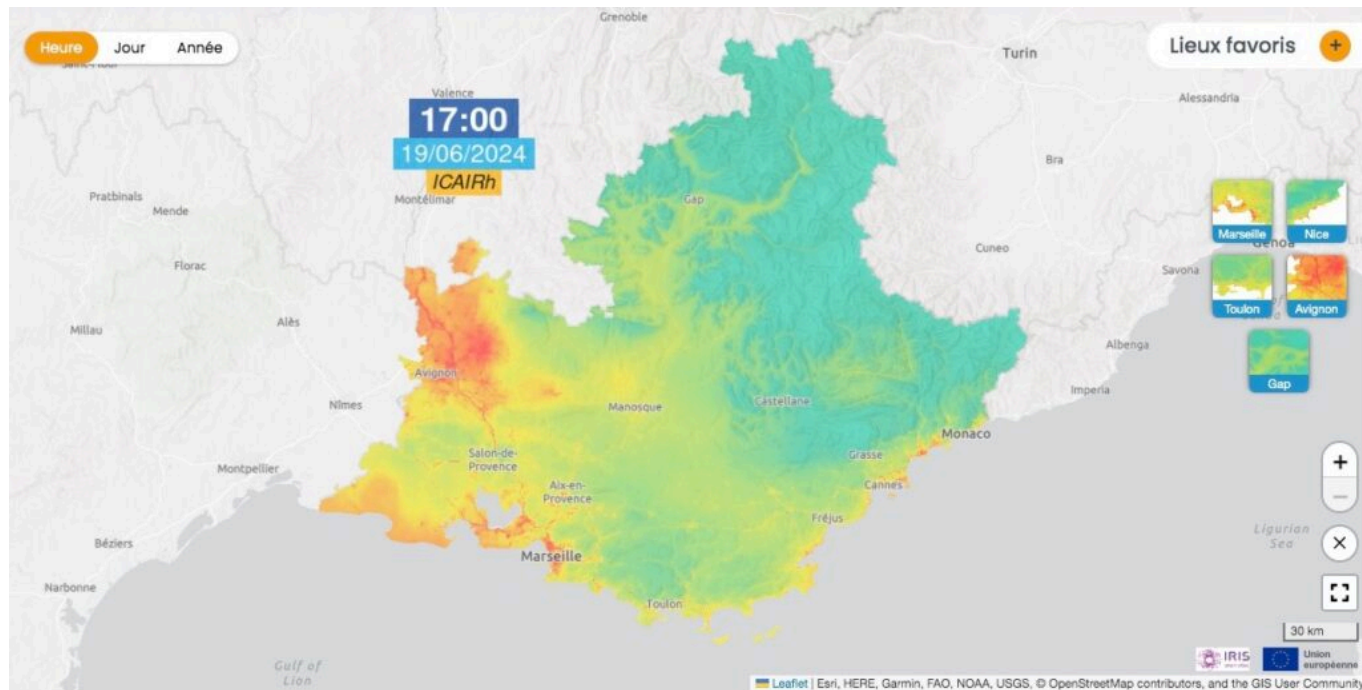


Ce mercredi 19 juin, si l'esprit olympique sera à l'honneur pour le passage de la flamme en Vaucluse, la pollution sera, elle aussi, de la partie. Un épisode de pollution est attendu en région Provence-Alpes-Côte d'Azur les prochains jours. En Vaucluse, il est donc recommandé de privilégier le covoiturage, les transports en commun et les mobilités douces pour assister aux festivités liés au passage de la flamme olympique.

La qualité de l'air se dégrade dans le département par l'apport de particules désertiques attendu en fin de journée ce 19 juin. Les seuils du niveau information-recommandations devraient être atteints. Les personnes vulnérables et sensibles sont invitées à éviter la pratique d'activités physiques ou sportives intenses et à éviter les zones à fort trafic pendant les heures de pointe. Les personnes ayant un traitement médical sont invitées à prendre conseil auprès de leur médecin et à consulter un professionnel de santé si une gêne respiratoire ou cardiaque est ressentie.

Ecrit par le 10 avril 2025

Pour suivre l'évolution du pic pollution, cliquez sur l'image ci-dessous.



750 kg de déchets collectés dans le Calavon-Coulon

Ecrit par le 10 avril 2025



Le vendredi 24 mai dernier, le [Parc naturel régional du Luberon](#) a organisé une opération de nettoyage de la rivière du Calavon-Coulon, dans le secteur du Pont Julien à Bonnieux. Divers déchets ont été ramassés lors de cette journée.

Avec les crues successives du Calavon-Coulon qui ont eu lieu ces dernières semaines, de nombreux déchets de toutes sortes tapissaient le cours d'eau, notamment des plastiques entre le Pont Julien et La Bégude dans les secteurs de Bonnieux, Roussillon et Goult.

Cette pollution a de nombreux impacts néfastes comme les espèces animales qui meurent, se blessent ou développent des maladies, ou encore les sols et l'eau qui sont contaminés par les microplastiques et qui, par conséquent, peuvent avoir des répercussions sur la santé humaine.

Les salariés de la société de [Réseau Transport Électrique](#) se sont mobilisés, en partenariat avec le [Sirtom](#) de la région d'Apt, le [Syndicat intercommunautaire de rivière Calavon-Coulon](#), l'[Amicale des pêcheurs de la vallée du Calavon](#), et l'IME La Roque d'Anthéron. Ensemble, ils ont collecté 750 kg de déchets divers, dont un tambour de machine à laver et deux carcasses de voiture et de moto.

Ecrit par le 10 avril 2025



©PNR du Luberon

Ecrit par le 10 avril 2025

La Ville de Carpentras installe des bornes d'accès à l'entrée de la rue Barjavel



Pour des raisons de sécurité, la mairie de [Carpentras](#) a décidé d'installer des bornes d'accès à l'entrée de la rue Barjavel, situé en centre-ville, dès ce lundi 20 avril. Cet aménagement a pour objectif de garantir la sécurité des écoliers de l'école Marie Pila.

La rue Barjavel est quotidiennement utilisée comme « dépose-minute » avec de nombreuses situations mettant en danger les enfants qui se rendent ou sortent de l'école Marie Pila. Alors que les abords de l'école Émile Bouche, situé quelques rues plus loin, avaient déjà été sécurisés, la Ville de Carpentras a décidé de réitérer l'opération et de fermer l'accès à la rue Barajavel en y installant des bornes d'accès.

Ces bornes seront installées et mises en service le lundi 20 mai. Non seulement elles permettront d'assurer la sécurité des écoliers, mais elles devraient aussi permettre de réguler le flux de circulation en

Écrit par le 10 avril 2025

donnant l'accès uniquement aux habitants de la rue et aux camions de livraison. Cette mesure devrait aussi permettre de réduire la pollution émise par les pots d'échappement des véhicules qui peuvent être à l'origine de problèmes respiratoires chez les enfants et les habitants.

Désormais, les rues Barjavel et des Marins deviennent des rues à accès restreint. Les habitants de ces rues et leurs alentours peuvent demander gratuitement un accès annuel à l'aire piétonne à la mairie. Les parents venant chercher leurs enfants à l'école sont invités à stationner sur le parking des Platanes à proximité ou sur le parking St-Labre le jour du marché.

À Cheval-Blanc, la colère du maire contre Durance Granulats concernant le plan d'eau ne s'éteint pas

Ecrit par le 10 avril 2025



En 2019, la [mairie de Cheval-Blanc](#) reçoit un signalement de déchets sur le site exploité par [Durance Granulats](#), entreprise en partie détenue par Eurovia, filiale du groupe Vinci. 5 ans plus tard, le maire Christian Mounier ne décolère pas, estimant que la carrière ne respecte pas ses obligations, et ainsi, retarde le projet de faire du plan d'eau une zone attractive de baignade pour les riverains et touristes. Thierry Suquet, nouveau préfet de Vaucluse, devrait se rendre sur les lieux ce jeudi 2 mai.

L'histoire commence en 2019, quand l'association chevalblanaise 'Environnement et qualité de vie' signale à la mairie avoir aperçu des déchets sur le site de la carrière de Durance Granulats, situé près du plan d'eau de la Grande Bastide. Suite au refus du carrier de laisser la mairie avoir accès au site pour vérifier, cette dernière obtient l'autorisation via une ordonnance du Juge des Libertés et de la Détention (JLD) du tribunal de grande instance (TGI) d'Avignon.

Christian Mounier, maire de Cheval-Blanc, réquisitionne une mini-pelle et constate qu'il y a bel et bien

Ecrit par le 10 avril 2025

des déchets, à savoir des pneus et des souches, enterrés. Durance Granulats décide de contester l'ordonnance. Une contestation acceptée en 2021 puisque les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), dont fait partie la carrière, sont une compétence du préfet et non d'une commune. La mairie n'aurait donc jamais dû avoir l'autorisation d'entrer sur le site.



Ecrit par le 10 avril 2025



Les déchets retrouvés par la mairie. ©Mairie de Cheval-Blanc

Soupçon de document falsifié

Lors d'un comité de suivi organisé par le maire de Cheval-Blanc quelques mois plus tard, en septembre 2019, le document de demande d'autorisation d'exploiter la carrière fait débat. Le document est en trois exemplaires : un donné à la Direction départementale des Territoires (DDT), un au carrier et un à la mairie. « Ces documents, ils sont tamponnés, numérotés, datés, explique Christian Mounier. Ils ne peuvent pas être modifiés. »

Ayant des doutes concernant la véracité du document, la mairie a fait un appel à un huissier, afin de vérifier s'il y avait des disparités entre le document officiel et celui produit par le carrier. « L'huissier a relevé 14 différences entre les deux documents », ajoute le maire de Cheval-Blanc. L'hydrogéologue Yves Glard affirme alors qu'il n'a pas modifié ce document remis par Durance Granulats. « C'est surprenant

Ecrit par le 10 avril 2025

qu'une attestation soit faite disant que tout est entré dans l'ordre alors que rien n'a été fait, au contraire, les affaissements continuent à se produire », se désole le maire de la commune.

La liste d'inquiétudes s'allongent pour la mairie

Une autre préoccupation de la mairie de Cheval-Blanc : les enrochements autour de certaines parties du plan d'eau de la Grande Bastide qui s'affaissent. Christian Mounier déplore un affaissement des enrochements près d'une propriété au-delà de la zone des 10 mètres autorisés en limite de propriété.

« En 2021, le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume fait le déplacement, mais ne constate pas ces affaissements comme nous on les voit, explique le maire. Donc aujourd'hui, on en est toujours là, à nous battre pour nous faire entendre. »

Le projet du plan d'eau

Le plan d'eau de la Grande Bastide est divisé en deux parties : l'une réservée à la pêche, qui d'ailleurs enregistre une belle fréquentation, et l'autre à la baignade. C'était en tout cas le projet à l'origine depuis une vingtaine d'années. Cette seconde partie a une vocation de baignade, de mise à l'eau des embarcations, ainsi qu'à l'accueil des oiseaux et autres espèces avec un espace biodiversité. « C'est un site qui a un potentiel exceptionnel, explique Christian Mounier. On a la chance d'avoir un camping qui peut accueillir 500 personnes juste à côté. Donc avec le changement climatique qui nous est annoncé, avec des températures de plus en plus chaudes à l'avenir, on a un site qui doit, bien au-delà du département de Vaucluse, avoir la capacité d'accueillir quelques milliers de personnes au quotidien, justement pour avoir un poumon vert, un endroit où on a de la fraîcheur. »

« Ce n'est plus un plan d'eau, mais un marécage. »

Christian Mounier

Selon le maire de Cheval-Blanc, on est bien loin du projet rêvé, avec des enrochements qui s'affaissent et qui posent donc des problèmes de sécurité, un plan d'eau vaseux où l'on n'a pas envie de se baigner. « Aujourd'hui, aucune association environnementale n'est avec nous », déplore Christian Mounier.

Vidéo réalisée par la commune pour montrer les éboulements et effondrements des berges. ©Mairie de Cheval-Blanc

Quelle est la situation aujourd'hui ?

Depuis 2019, la commune a dépensé plus de 200 000€ en frais d'avocats et d'experts dans cette affaire. Selon le maire, la remise en état du site pourrait coûter plusieurs dizaines de millions d'euros.

Ecrit par le 10 avril 2025

La gendarmerie a été saisie et des enquêteurs se sont déplacés sur le site en février 2023, et de grosses quantités de déchets ont été découvertes. Le maire a ensuite été auditionné le mois suivant. Une plainte a été remise à Mme la Procureure de la République relative à plusieurs infractions pénales et environnementales reprochées à Durance Granulats et à l'État. Une information judiciaire a été ouverte et un juge d'instruction a été nommé dans cette affaire en février 2024.

Une nouvelle que le maire accueille avec enthousiasme et espoir. En attendant, il devrait recevoir le préfet de Vaucluse, Thierry Suquet, ce jeudi 2 mai afin de parler de cette affaire et de lui montrer le site du plan d'eau. « On espère que les choses vont enfin avancer dans les prochains mois », conclut Christian Mounier.



©Vanessa Arnal

Ecrit par le 10 avril 2025

Isle-sur-la-Sorgue : le centre-ville redevient piéton



Chaque année, peu après l'arrivée du printemps, la ville de l'Isle-sur-la-Sorgue piétonnise son centre-ville dans l'objectif d'offrir aux usagers un environnement sécurisé, moins impacté par les nuisances sonores et la pollution, et offrant une meilleure visibilité et accessibilité aux commerçants. Cette année, cette mesure entre en vigueur dès ce vendredi 12 avril.

- La Rue Carnot sera donc piétonne du vendredi 12 avril au dimanche 27 octobre de 19h30 à minuit.
- Les Rues du Docteur Tallet & République, les quais Jean Jaurès & Rouget de Lisle, et le Pont Gambetta seront piétons tous les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit et les dimanches de 15h à minuit, du vendredi 12 avril au dimanche 16 juin. À partir du lundi 17 juin au jusqu'au dimanche 25 août, ils seront piétons tous les jours sans exception de 11h à minuit. Enfin, du lundi 26 août au dimanche 27 octobre, ils seront piétons les vendredis de 18h à minuit, les samedis de 11h à minuit, et les dimanches

Écrit par le 10 avril 2025

de 15h à minuit.

•Le Pont de Bouigas, quant à lui, sera mis à sens unique depuis le rond-point du Bassin vers la porte de Bouigas, du vendredi 12 avril au dimanche 27 octobre.

90m³ de carcasses de voitures évacués des Gorges de la Nesque



Ce mercredi 21 février, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#), le [2^e Régiment étranger de Génie](#) (REG), le [SIRTOM](#) de la région d'Apt et le [Département de Vaucluse](#) ont conjointement organisé une opération complexe d'évacuation de déchets au cœur des Gorges de la Nesque, qui sont un site Natura 2000.

Ecrit par le 10 avril 2025

En 2022, plusieurs mètres cubes de déchets métalliques, composés principalement de morceaux de carcasses de voiture, ont été jetés dans les Gorges de la Nesque depuis la route départementale D942 reliant Villes-sur-Auzon à Monieux. Ainsi, les déchets ont été stoppés par des arbres 20 mètres plus bas.

En revanche, la sensibilité environnementale du secteur avec la présence de grands rapaces à proximité et les difficultés d'accès dues à la pente raide ont nécessité une opération complexe, qui a été réalisée ce mercredi 21 février sous la supervision du Capitaine Daniel Villanova, responsable environnement du 2^e REG, et de Baptiste Montésinos, responsable du Site Natura 2000 au PNR du Mont-Ventoux. Une opération qui s'inscrit dans le cadre du partenariat environnemental entre le Parc et le 2^e Régiment étranger de génie et qui a permis de remonter 90 m³ de carcasses de voitures dont le SIRTOM va s'occuper.



Ecrit par le 10 avril 2025



Ecrit par le 10 avril 2025



Écrit par le 10 avril 2025



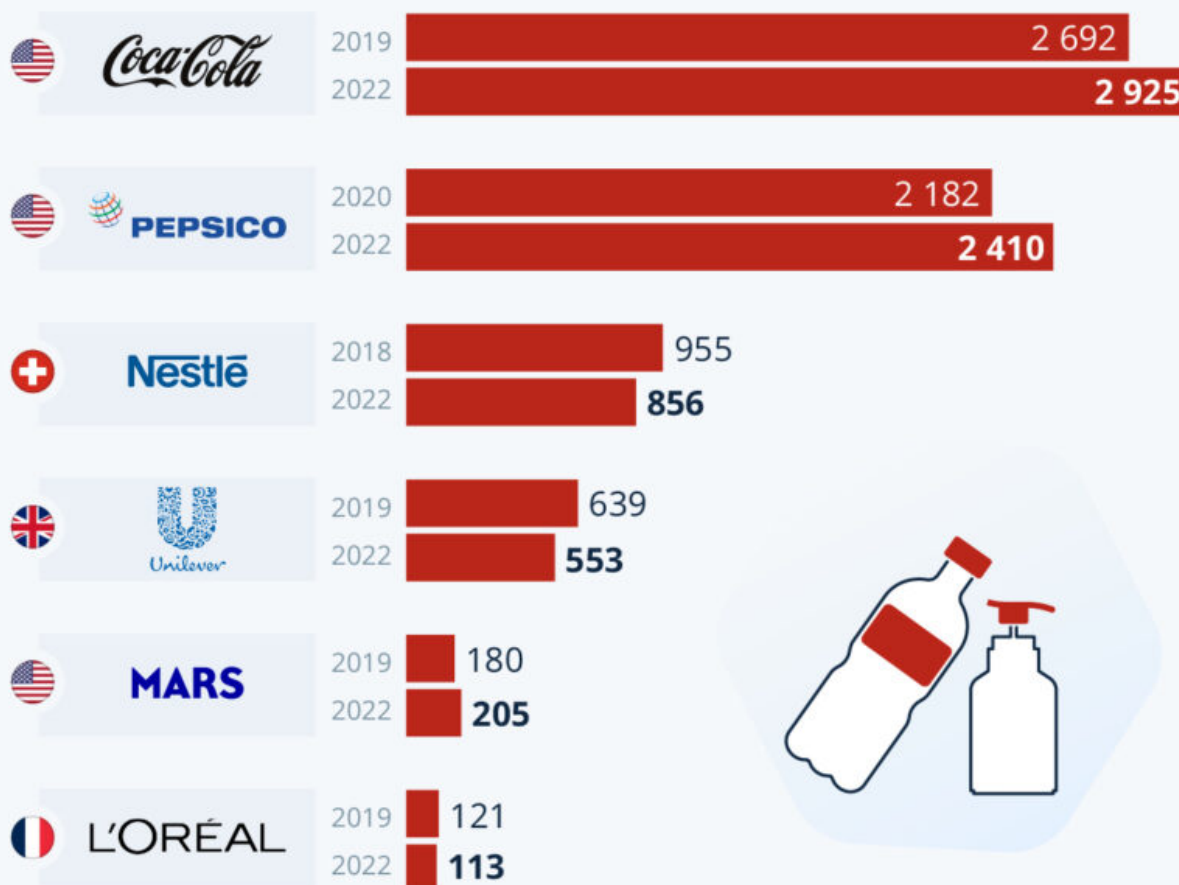
©PNR du Mont-Ventoux

Malgré ses engagements, Coca-Cola produit toujours plus de déchets plastiques

Écrit par le 10 avril 2025

Emballages plastiques : quels efforts font les entreprises ?

Évolution de la quantité d'emballages en plastique vierge générée par entreprise, en milliers de tonnes*



* Sélection d'entreprises qui se sont engagées à réduire leur utilisation d'emballages en plastique vierge en 2018.

Source : Fondation Ellen MacArthur



statista

Ecrit par le 10 avril 2025

À six mois des Jeux olympiques de Paris, qui se revendiquent les plus écologiques de l'histoire, le constat fait tache : Coca-Cola, l'un des principaux sponsors de la compétition, reste le plus gros producteur de pollution plastique au monde. C'est en tout cas ce qu'indique le classement 2023 de l'ONG Break Free From Plastic, publié le mercredi 7 février. Comme chaque année, ce classement se base sur une analyse de débris plastiques ramassés lors de collectes dans 41 pays. Et en 2023, plus de 6 % des 537 719 déchets plastiques analysés par l'ONG avaient été mis sur le marché par le géant américain des sodas ; ils étaient également présents dans 40 des 41 pays étudiés. Coca-Cola devançait ainsi d'autres multinationales dont l'impact sur l'environnement a été critiqué, comme Nestlé, PepsiCo et Unilever.

Et comme le montre notre infographie, basée sur les données de la [Fondation Ellen MacArthur](#), si Coca-Cola s'est engagé à réduire son utilisation d'emballages en plastique vierge (qui n'a pas subi d'autres transformations que celles nécessaires à sa mise en œuvre, donc non recyclé), la réalité est autre. Alors que l'entreprise s'était engagée à une diminution de 20 % d'ici 2025 par rapport à 2019, elle utilisait 8 % d'emballages en plastique vierge en plus en 2022, produisant au total plus de 3 430 000 de tonnes de déchets plastiques cette année-là. Coca-Cola n'était pas la seule entreprise à avoir augmenté son utilisation de plastique vierge en 2022 : son rival PepsiCo en utilisait 10 % de plus qu'en 2020, et Mars 14 % de plus qu'en 2020.

De Valentine Fourreau pour Statista

Vaucluse : une dégradation de la qualité de l'air est attendue

Ecrit par le 10 avril 2025



La préfecture de Vaucluse vient d'annoncer que les conditions météorologiques (temps nuageux, vents faibles) seront propices à une détérioration de la qualité de l'air et que le niveau information-recommandations sera activé dans le département ce mercredi 7 février.

Une hausse des particules fines est attendue et va entraîner une dégradation de la qualité de l'air en Vaucluse, à cause des polluants émis par les industries et par le trafic routier, qui s'ajoutent à ceux issus du chauffage au bois qui se dispersent peu.

En application de l'arrêté interpréfectoral du 20 janvier 2022, la préfète de Vaucluse décide le renforcement :

- des contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;
- des contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique par les services concernés ;
- de la vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique par les forces de police et de gendarmerie ;

Ecrit par le 10 avril 2025

- des contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs ;
- des contrôles du respect des prescriptions ICPE ;
- des contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets verts à l'air libre.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES LORS D'UN EPISODE DE POLLUTION AUX PARTICULES NIVEAU INFORMATION-RECOMMANDATIONS

Les **PERSONNES VULNÉRABLES*** et **SENSIBLES**** sont concernées par ces recommandations sanitaires.



Evitez la pratique d'activités physiques ou sportives intenses (qui obligent à respirer par la bouche).



Evitez les zones à fort trafic pendant les heures de pointe.
Si vous suivez un traitement médical, prenez conseil auprès de votre médecin.



Continuez d'aérer les locaux au moins 10 minutes par jour, hiver comme été.



Si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé.

Ecrit par le 10 avril 2025

RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES LORS D'UN EPISODE DE POLLUTION

Pour vos déplacements



Limitez les déplacements
et différez ceux pouvant
l'être



Privilégiez
les transports
en commun



Privilégiez
le covoiturage



Utilisez des modes de
déplacements non
polluants



Respectez l'interdiction de
brûlage à l'air libre



Maîtrisez la température
dans les bâtiments



Arrêtez l'utilisation
des appareils de combustion
de biomasse non performants



Reportez les épandages
agricoles de fertilisants
et les travaux du sol

des gestes
à adopter
toute
l'année !

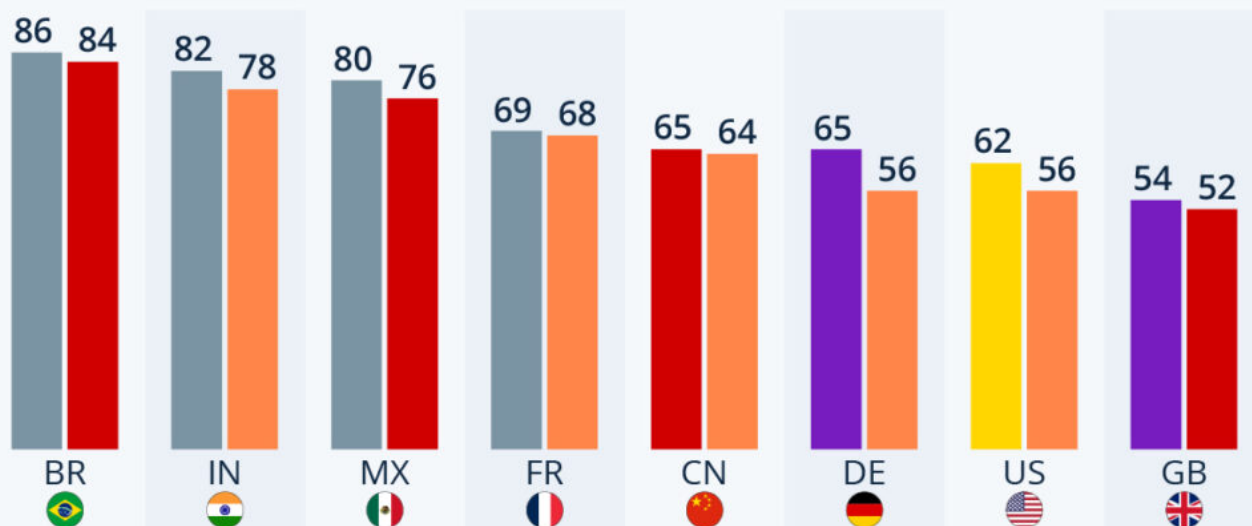
Santé : de quoi s'inquiète-t-on le plus dans le monde ?

Ecrit par le 10 avril 2025

De quoi s'inquiète-t-on le plus en matière de santé ?

Principales inquiétudes concernant les sujets liés à la santé dans une sélection de pays en 2023 (en % de réponses)*

- Pollution de l'air
- Substances nocives dans la nourriture
- Situation financière en cas de maladie grave
- Maladies potentiellement mortelles
- Soins de santé à l'âge de la retraite



* Base : environ 2 000 adultes interrogés par pays (18-80 ans) en novembre 2023. Cumul des réponses "très inquiet" et "assez inquiet" (sélection du top 2 par pays).
Source : Statista Consumer Insights



La santé préoccupe les populations du monde entier, mais pas toutes exactement de la même manière. Comme le révèle une étude réalisée dans le cadre des [Consumer Insights](#) de Statista, les effets des facteurs polluants présents dans l'environnement représentent les principales sources d'inquiétudes liées à la santé dans la majorité des pays étudiés à travers le monde, mais l'on observe quelques particularités pour certains pays.

Écrit par le 10 avril 2025

Comme le montre notre graphique, la [pollution de l'air](#) et la présence de substances nocives dans l'[alimentation](#) comptent parmi les deux premières sources d'inquiétudes sanitaires dans la moitié (ou plus) des huit pays enquêtés. En France comme en Inde, il s'agit même des deux principales préoccupations, citées chacune par plus de deux tiers des personnes interrogées.

Le Royaume-Uni fait figure d'exception parmi les pays étudiés. Les deux premières préoccupations des Britanniques concernent la situation des soins de santé à l'[âge de la retraite](#) et les maladies potentiellement mortelles comme le [cancer](#), citées chacune par plus de la moitié des répondants. En Allemagne, la santé durant les vieux jours constitue également une préoccupation majeure (évoquée par 65 % des personnes interrogées), tandis qu'aux États-Unis, la première inquiétude porte sur la situation financière en cas de maladie grave (62 %).

De Tristan Gaudiaut pour Statista